

Jean-Baptiste André Godin au maire de Guise, 28 juillet 1884

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (24)

Collation 2 p. (171r, 172v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin au maire de Guise, 28 juillet 1884, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 04/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/51571>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [28 juillet 1884](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Flamant, Aimé \(1843-1897\)](#)

Lieu de destination Guise (Aisne)

Description

Résumé Godin communique au maire de Guise trois cahiers préparés pour faire faire par les agents de la ville le relevé de la population scolaire des rues de Landrecies, Villers, Saint-Médard et Beauval. Godin indique que ce travail lui permettra de ne pas faire fausse route dans l'établissement de l'école maternelle qu'il veut édifier.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Construction](#), [Éducation](#)

Lieux cités

- [Rue de Beauval, Guise \(Aisne\)](#)
- [Rue de Villers, Guise \(Aisne\)](#)
- [Rue Sadi-Carnot, Guise \(Aisne\)](#)
- [Rue Saint-Médard, Guise \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Jean Flamant
28 juillet 86

Monsieur le Maire,

N'ayant pas eu la satisfaction de vous voir quand vous êtes venu chez moi, je vous envoie trois cahiers que j'espérais vous remettre, pour faire le recensement de la population scolaire des rues de Landrecies,

Villers, St Médard et Beaurval.

Monsieur Flamant

Je vous serais obligé de faire faire ce travail à domicile par les agents de la ville, afin d'être assuré de ne pas faire fausse route dans l'établissement de l'école maternelle que je veux édifier.

Vous remarquerez que j'ai fait le tableau pour les enfants jusqu'à l'âge de 15 ans, bien que je n'aie pas à en servir, mais il n'en coûte pas une.

stage de faire tout
d'une fois, et cela
pourra servir ulté-
rieurement, si l'ad-
ministration fait
faire le même travail
pour la ville tout
entière.

Veuillez agir,
merci pour l'audience
de ma considération.

Ferdinand